



Webinaire du Secrétariat de la CNUDCI / Forum académique du RDIE

Le rôle de la médiation dans le RDIE

18 juin 2020, 14h-16h CEST / 8h-10h EST

Résolution des litiges: de deux parties à plusieurs parties Une perspective - Analyse de négociation

Dr. Arvid Bell

Lecturer on Government

Director, Negotiation Task Force

Davis Center for Russian and Eurasian Studies

Harvard University

Trois approches du règlement des différends:



**Basé sur la
puissance**



**Basé sur
les droits**



**Basé sur les
intérêts**



Question clé :
**Que veulent
vraiment les
parties?**

Partie prenante de la négociation du RDIE

**Cartographie des parties /
problèmes / conflits**



Le contexte	Intérêts du gouvernement / de l'État	Intérêts des investisseurs	Intérêts des ONG / de la société civile
La gestion des relations			
Modifications apportées à la législation nationale			
Changement de réglementation ou de politique de l'État			
Saisie par l'État / nationalisation			
Jugement d'un tribunal national			

Le contexte	Intérêts du gouvernement / de l'État	Intérêts des investisseurs	Intérêts des ONG / de la société civile
La gestion des relations	Souveraineté: capacité à mettre en œuvre, à modifier et à appliquer la législation nationale; réduire les critiques internes concernant le rôle des intérêts étrangers; maintenir la réputation d'un climat d'investissement positif		
Modifications apportées à la législation nationale			
Changement de réglementation ou de politique de l'État			
Saisie par l'État / nationalisation			
Jugement d'un tribunal national			

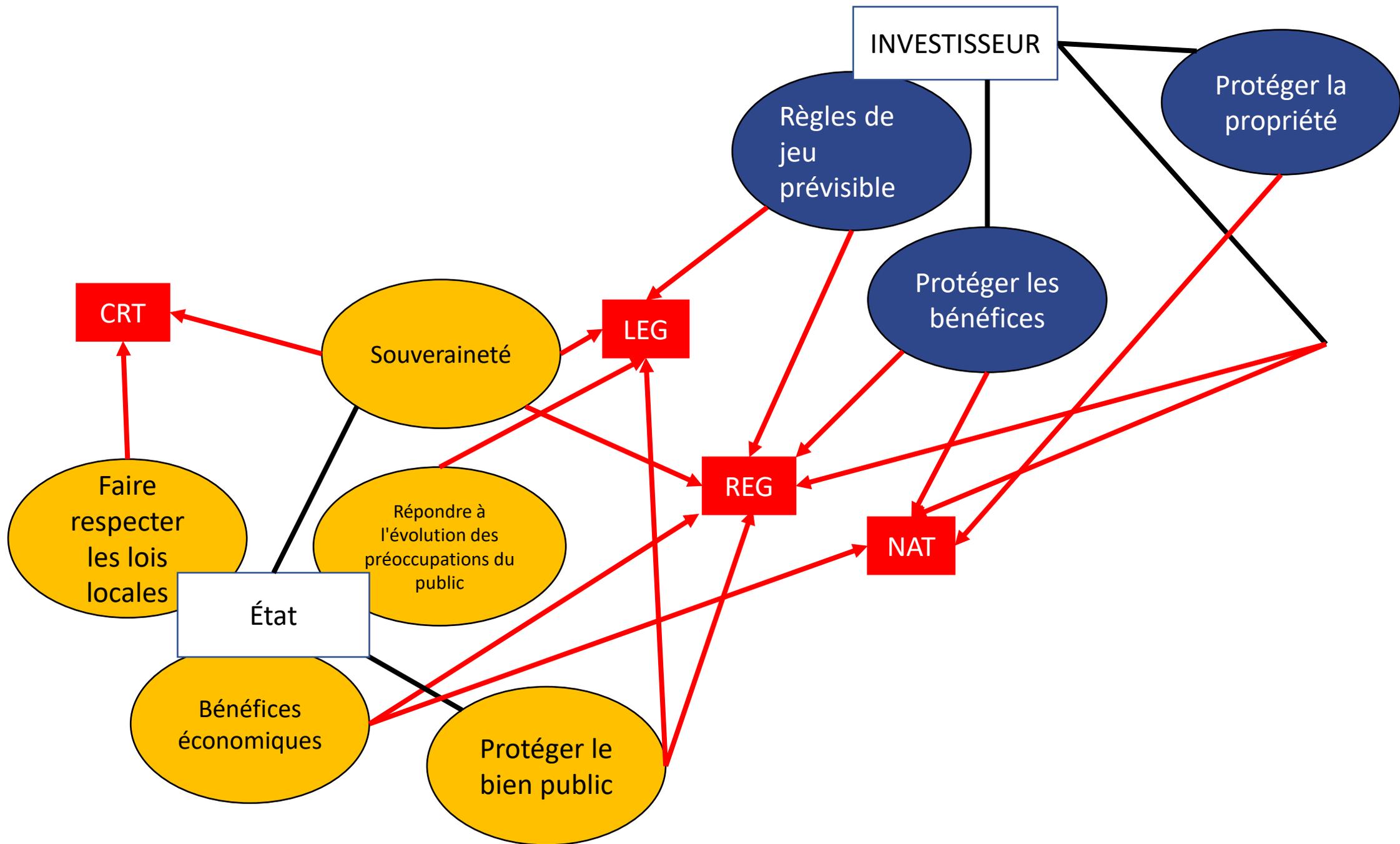
Le contexte	Intérêts du gouvernement / de l'État	Intérêts des investisseurs	Intérêts des ONG / de la société civile
La gestion des relations	Souveraineté: capacité à mettre en œuvre, à modifier et à appliquer la législation nationale; réduire les critiques internes concernant le rôle des intérêts étrangers; maintenir la réputation d'un climat d'investissement positif	Préserver les relations avec les gouvernements afin que vous puissiez sécuriser les contrats futurs; minimiser la publicité, protéger la réputation des investisseurs; maintenir une relation stable et prévisible avec le gouvernement indépendamment de l'administration	
Modifications apportées à la législation nationale			
Changement de réglementation ou de politique de l'État			
Saisie par l'État / nationalisation			
Jugement d'un tribunal national			

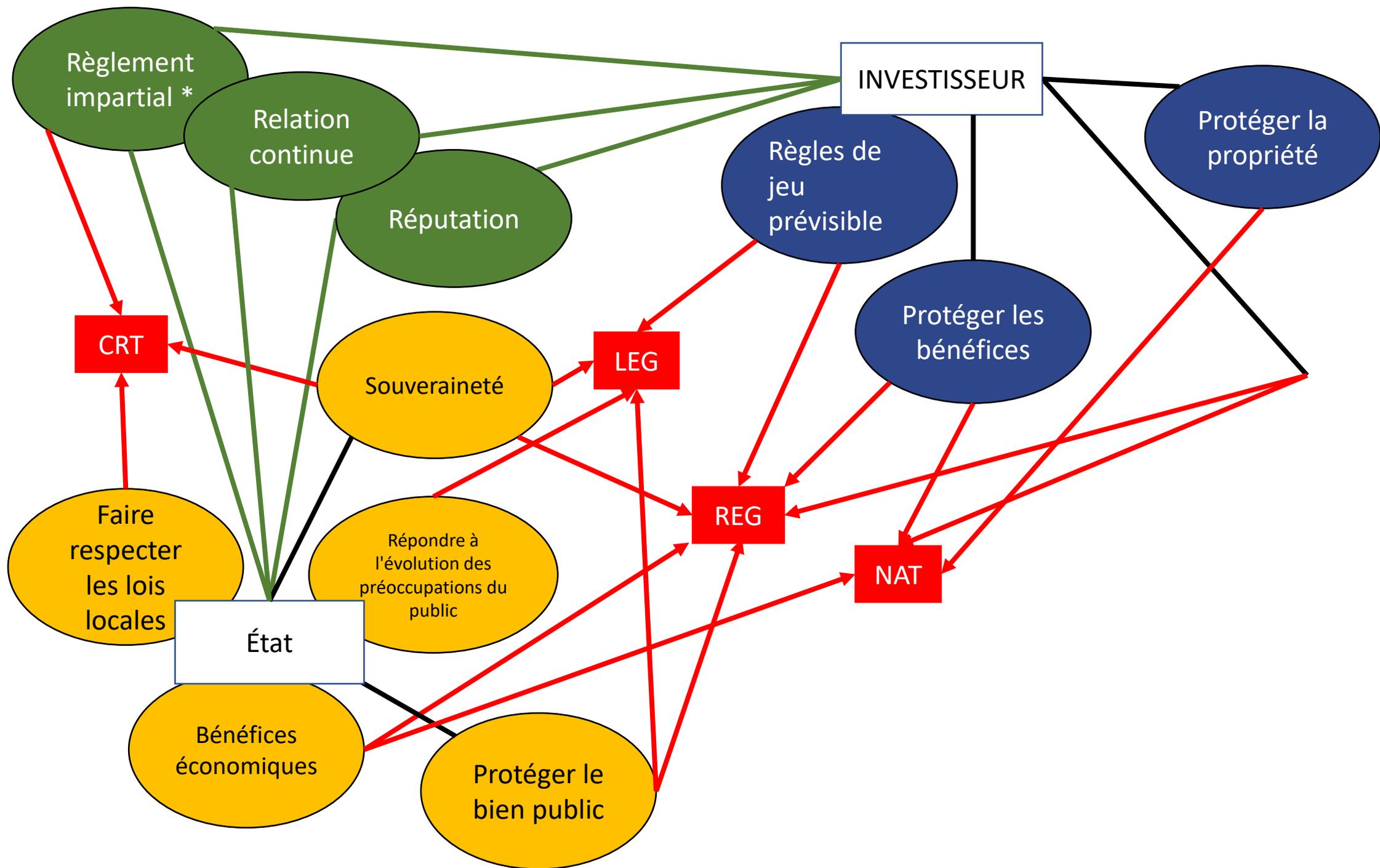
Le contexte	Intérêts du gouvernement / de l'État	Intérêts des investisseurs	Intérêts des ONG / de la société civile
La gestion des relations	Souveraineté: capacité à mettre en œuvre, à modifier et à appliquer la législation nationale; réduire les critiques internes concernant le rôle des intérêts étrangers; maintenir la réputation d'un climat d'investissement positif	Préserver les relations avec les gouvernements afin que vous puissiez sécuriser les contrats futurs; minimiser la publicité, protéger la réputation des investisseurs; maintenir une relation stable et prévisible avec le gouvernement indépendamment de l'administration	Responsabilité: les relations doivent être fondées sur des cadres juridiques transparents, qui ne privilégient pas les intérêts des entreprises par rapport aux préoccupations environnementales et autres; transparence et lutte contre la corruption: résolution des différends publiquement pour prévenir les comportements néfastes
Modifications apportées à la législation nationale			
Changement de réglementation ou de politique de l'État			
Saisie par l'État / nationalisation			
Jugement d'un tribunal national			

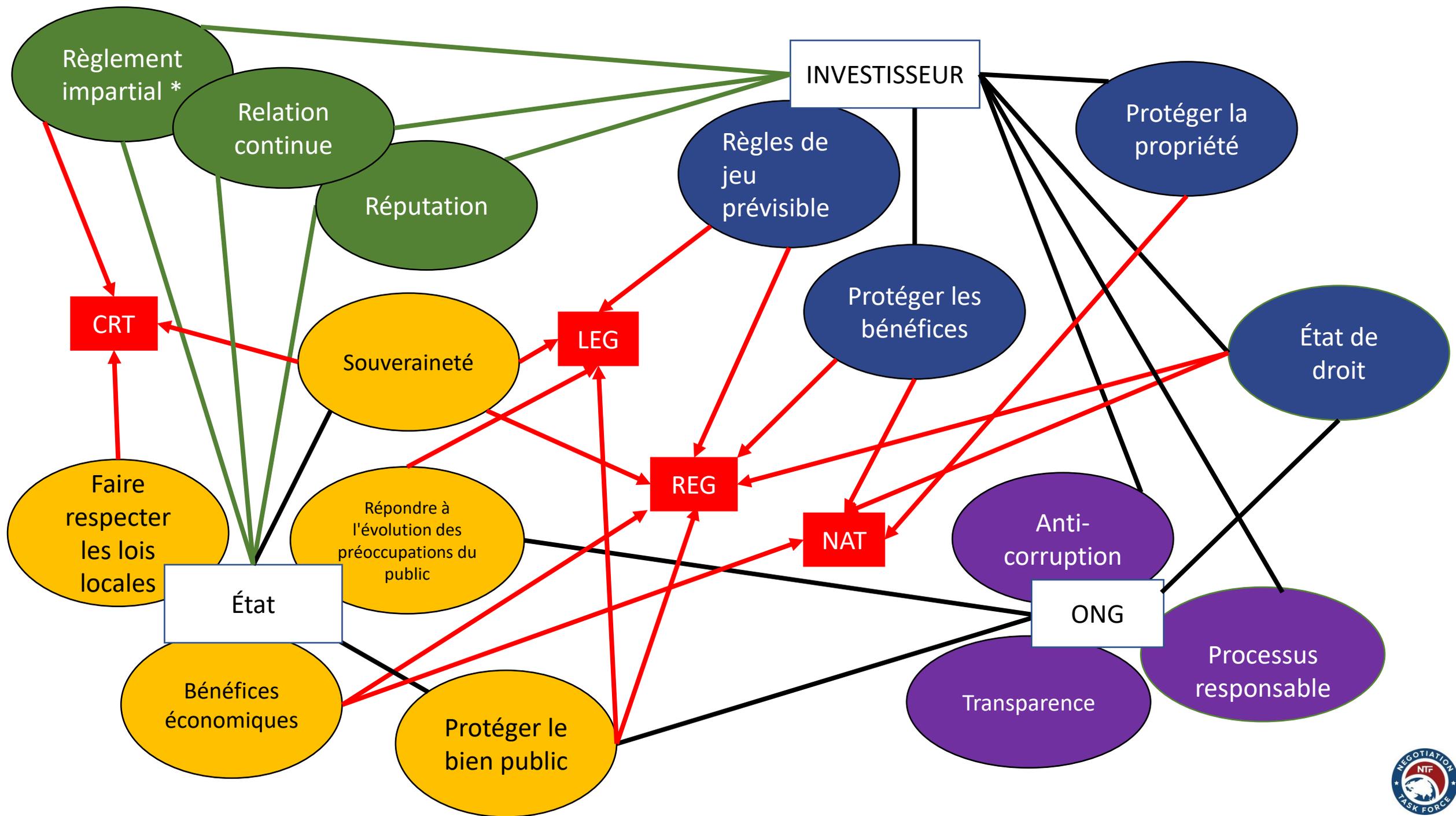
Le contexte	Intérêts du gouvernement / de l'État	Intérêts des investisseurs	Intérêts des ONG / de la société civile
La gestion des relations	Souveraineté: capacité à mettre en œuvre, à modifier et à appliquer la législation nationale; réduire les critiques internes concernant le rôle des intérêts étrangers; maintenir la réputation d'un climat d'investissement positif	Préserver les relations avec les gouvernements afin que vous puissiez sécuriser les contrats futurs; minimiser la publicité, protéger la réputation des investisseurs; maintenir une relation stable et prévisible avec le gouvernement indépendamment de l'administration	Responsabilité: les relations doivent être fondées sur des cadres juridiques transparents, qui ne privilégient pas les intérêts des entreprises par rapport aux préoccupations environnementales et autres; transparence et lutte contre la corruption: résolution des différends publiquement pour prévenir les comportements néfastes
Modifications apportées à la législation nationale	Instituer une réglementation qui protège efficacement le public; conserver le contrôle souverain de la création ou de la modification de la réglementation nationale; offrir peu ou pas de compensation à l'entreprise; résoudre le différend sans déclencher des actions d'investisseurs en vertu des traités de concession ou d'investissement	Révision de la nouvelle législation pour maintenir la stabilité économique existante de son investissement, comme convenu avec l'État; obtenir une compensation équitable pour tout dommage causé par la nouvelle législation	Protéger la capacité du gouvernement à promulguer des lois qui améliorent le bien-être économique de ses citoyens
Changement de réglementation ou de politique de l'État	Instituer des règlements qui protègent efficacement le public; conserver le contrôle souverain de la création ou de la modification des lois nationales; réviser l'équilibre économique précédemment convenu. Offrir peu ou pas de compensation à l'entreprise	Maintenir l'équilibre économique convenu et les protections contractuelles / conventionnelles; obtenir la révocation des nouveaux règlements qui impactent l'équilibre du marché; obtenir une compensation équitable pour les dommages causés par la nouvelle réglementation	Protéger la capacité du gouvernement à adopter des mesures réglementaires qui protègent les citoyens même lorsqu'elles ne sont pas favorables aux investisseurs privés
Saisie par l'État / nationalisation	Saisir les actifs des entreprises avec un minimum de dommages aux actifs ou à la réputation de l'État. Offrir peu ou pas de compensation à l'entreprise	Reprendre ou conserver le contrôle des biens expropriés; à titre subsidiaire, obtenir une compensation pour la perte d'intérêts économiques sous forme de dommages et intérêts	État de droit
Jugement d'un tribunal national	Faire respecter les lois locales. Conserver le litige dans le système judiciaire national pour contrôler l'issue du différend et	Obtenir une décision favorable/différente dans le système judiciaire national; s'assurer d'une revue indépendante et impartiale par le système judiciaire	Veiller à ce que les personnes touchées soient équitablement indemnisés (en particulier dans les cas où ni les gouvernements nationaux ni les

Le contexte	Intérêts essentiels du gouvernement / de l'État	Intérêts essentiels des investisseurs	Intérêts essentiels des ONG / de la société civile
REL la gestion des relations	<ul style="list-style-type: none"> • Souveraineté • Réputation • Relation continue 	<ul style="list-style-type: none"> • Relation continue • Réputation • Règles de jeu prévisible • Anti-corruption 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité • Transparence • Anti-corruption
LEG Modifications apportées à législation nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Souveraineté • Protéger le bien public • Répondre aux préoccupations changeantes du public 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de jeu prévisible 	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux préoccupations changeantes du public
REG Changement de réglementation ou de politique de l'État	<ul style="list-style-type: none"> • Souveraineté • Bénéfices économiques • Protéger le bien public 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de jeu prévisible • État de droit • Protéger les profits 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger le bien public • Répondre à l'évolution des préoccupations du public
NAT Saisie par l'État / nationalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Economic benefits 	<ul style="list-style-type: none"> • Règle de loi • Protéger la propriété • Gardez le contrôle de la propriété • Protéger les profits 	<ul style="list-style-type: none"> • État de droit
CRT Jugement d'un tribunal national	<ul style="list-style-type: none"> • Faire respecter les lois locales • Souveraineté • Règlement impartial (forums locaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement impartial (forums internationaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger le bien public

Le contexte	Intérêts essentiels du gouvernement / de l'État	Intérêts essentiels des investisseurs	Intérêts essentiels des ONG / de la société civile
REL la gestion des relations	<ul style="list-style-type: none"> • Souveraineté • Réputation • Relation continue 	<ul style="list-style-type: none"> • Relation continue • Réputation • Règles de jeu prévisible • Anti-corruption 	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité • Transparence • Anti-corruption
LEG Modifications apportées à législation nationale	<ul style="list-style-type: none"> • Souveraineté • Protéger le bien public • Répondre aux préoccupations changeantes du public 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de jeu prévisible 	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux préoccupations changeantes du public
REG Changement de réglementation ou de politique de l'État	<ul style="list-style-type: none"> • Souveraineté • Bénéfices économiques • Protéger le bien public 	<ul style="list-style-type: none"> • Règles de jeu prévisible • État de droit • Protéger les profits 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger le bien public • Répondre à l'évolution des préoccupations du public
NAT Saisie par l'État / nationalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Economic benefits 	<ul style="list-style-type: none"> • Règle de loi • Protéger la propriété • Gardez le contrôle de la propriété • Protéger les profits 	<ul style="list-style-type: none"> • État de droit
CRT Jugement d'un tribunal national	<ul style="list-style-type: none"> • Faire respecter les lois locales • Souveraineté • Règlement impartial (forums locaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement impartial (forums internationaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger le bien public







Trois approches du règlement des différends:



**Basé sur la
puissance**



**Basé sur
les droits**



**Basé sur les
intérêts**

Une cartographie minutieuse des parties prenantes et de leurs intérêts dans chaque type de différend peut nous permettre d'identifier des points communs et de profondes différences, ainsi que de trouver des liens avec des parties en dehors du différend principal qui pourraient servir de pont entre les parties clés en conflit.

Question clé:
Que veulent-ils vraiment?



Thank you!

Questions?

Negotiation Task Force
Davis Center for Russian and Eurasian Studies
Harvard University

ntf@fas.harvard.edu | +1 (617) 496 2180